

DÉCISION 2025 / 20

DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

DÉCISION - N°20



OBJET : Devis rénovation réseau EU boulodrome

Le maire de la commune de DURAN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°43 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : De valider le devis de Spie Batignoles 12 rue Jacques Brel 32000 Auch, pour la rénovation du réseau eaux usées du boulodrome, pour un montant de 4 849,47€ HT ou 5819,36€ TTC.

ARTICLE 2 : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 05/11/2025

Le maire, Jean-Marc DUPUY